

## COMMUNIQUE

---

### DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE : CARTON ROUGE POUR M. CHRISTIAN JACOB

Depuis de nombreuses semaines, les 5 fédérations de fonctionnaires, FO – CGT – FSU – CGC – UNSA, représentant 80 % du personnel, demandent l'ouverture de négociations salariales pour 2006 et l'année 2007.

La perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics, en 2006, est une nouvelle fois organisée par le gouvernement et son Ministre de la Fonction publique...

Le Ministre a refusé le 30 novembre de recevoir les organisations syndicales qui devaient lui remettre les dizaines de milliers de pétitions exigeant le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006, l'augmentation des salaires pour 2007, le rattrapage des pertes intervenues depuis 6 ans, et une véritable refonte globale de la grille indiciaire.

De plus, le CSFPE était saisi de modifications importantes des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Comités Techniques Paritaires (CTP) sans que le groupe de travail mis en place par M. JACOB sur le dialogue social n'ait réellement entamé ses travaux !

Nous étions donc dans l'obligation de rappeler quelques principes de dialogue et les organisations syndicales ont refusé de siéger à ce CSFPE du 13 décembre 2006.

À cela s'ajoute l'annonce unilatérale du Ministre de supprimer la notation afin d'établir la rémunération à la performance.

### **Faites ce que je dis, mais moi je m'en dispense !**

Le gouvernement annonce la couleur : « *Avant toute modification importante du code du travail, le gouvernement consultera les partenaires sociaux* ».

Pour la Fonction publique, le code du travail c'est le statut général de la Fonction publique. Et le Ministre de la Fonction publique dépose au Sénat un

amendement législatif modifiant le statut pour supprimer la notation **sans consultation préalable des organisations syndicales !**

Et pourtant le comité des coûts et rendements présidé par M. P SEGUIN évalue le système de notation, **à la demande de M. JACOB, et ce rapport sera débattu et rendu définitif en février 2007 !**

Il vaut mieux informer la presse de ses décisions solitaires plutôt que de respecter les personnels et leurs organisations par la discussion et négociation !

Il est vrai que le projet de loi de modernisation de la Fonction publique, adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 29 juin 2006 sera débattu le 20 décembre 2006 au Sénat... et donc le Ministre n'a pas eu le temps de discuter, négocier, voire seulement d'informer les syndicats de ses intentions durant 6 mois !!!

Il est vrai qu'il a lancé un groupe de travail sur le dialogue social ... qui n'a pas encore commencé à vraiment débattre des propositions gouvernementales en la matière, que son administration essayait de passer une nouvelle fois en force, en modifiant les textes relatifs aux CAP et CTP, organismes primordiaux du dialogue social dans la Fonction publique ...

***LE CARTON ROUGE S'IMPOSE !***

Paris, le 14 décembre 2006

Tél. : 01.44.83.65.55 (Lignes groupées)

Fax : 01.42.46.97.80 - CCP PARIS 10 652 13 W PARIS

<http://www.fo-fonctionnaires.fr> – [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr)